

PRAGMATIQUE CONVERSATIONNELLE
ET
PRAGMATIQUE DE LA PERTINENCE

Jacques Moeschler
Université de Genève

0. Introduction

Dans quelques travaux récents, j'ai tenté de montrer en quoi la pertinence - telle qu'elle est définie chez Sperber et Wilson (cf. Sperber & Wilson 1986) - intervient dans le traitement des faits conversationnels. J'ai essayé notamment de préciser une notion nouvelle - celle de pertinence conversationnelle - en l'opposant à celle de pertinence contextuelle à travers la distinction entre statut fonctionnel et statut interprétatif d'un énoncé (cf. Moeschler 1987a). Dans un deuxième temps, j'ai essayé de voir quel rôle jouait la notion de pertinence en pragmatique, et j'ai opposé, dans ce cadre-là, approches discursives et approches interprétatives, ou plus simplement, cohérence et pertinence (cf. Moeschler 1986a). Dans un troisième temps, j'ai fait l'hypothèse que les approches du type analyse du discours vs. analyse conversationnelle relevaient du domaine de la cohérence vs. de la pertinence, mais qu'il était possible d'engager les analyses du discours sur le terrain des approches interprétatives de la pertinence (cf. Moeschler 1986b). Enfin, à propos d'un texte de Stendhal, j'ai essayé de formuler quelques hypothèses sur l'articulation entre faits structurels et faits interprétatifs (cf. Moeschler & Reboul 1987).

Tous ces travaux avaient, implicitement ou explicitement, les objectifs suivants:

- (i) reconnaître la contribution fondamentale, du point de vue théorique, de la pragmatique de la pertinence;
- (ii) conserver les principaux acquis de la pragmatique conversationnelle;

(iii) trouver un mode d'articulation intéressant entre ces deux approches pragmatiques (cf. les oppositions pertinence conversationnelle/ contextuelle, cohérence/ pertinence).

La prise en compte du modèle de la pragmatique de la pertinence ne va cependant pas de soi, surtout si l'on tient à conserver un minimum d'acquis de la pragmatique conversationnelle. J'aimerais ici indiquer rapidement les écueils que l'on rencontre inévitablement et suggérer un mode de conciliation possible (1).

1. Descriptivisme et ascriptivisme

Le premier écueil concerne la nature de la théorie pragmatique. Dans le cadre décrit par Sperber et Wilson, la pragmatique est une théorie descriptiviste. Sa fonction principale est de déterminer la valeur informative des énoncés, en expliquant les principes par lesquels les calculs inférentiels ont lieu. Donner un sens à un énoncé, c'est dire ce qu'il communique informativement (cf. les notions d'intention communicative et d'intention informative). Mais du coup, la perspective descriptiviste de Sperber et Wilson les amène à modifier l'image traditionnelle de la communication, en insistant sur sa structure inférentielle vs. codique (voir la distinction entre code model et inferential model).

Dans sa version standard, la pragmatique conversationnelle genevoise s'est fortement inspirée des théories des actes de langage et de l'argumentation, donc de deux théories ascriptivistes. Les notions de fonction illocutoire (et également de fonction interactive) et d'orientation argumentative ont reçu un rôle central dans le modèle hiérarchique et fonctionnel de la conversation. Plus spécifiquement, la complétude interactive et la complétude interactionnelle ont été définies principalement de manière argumentative (cf. le rôle de la fonction interactive "argumentation" dans l'intervention et du double accord dans l'échange) (2). Corolairement, l'importance accordée à la description des connecteurs pragmatiques a permis d'étendre les faits argumentatifs au traitement de différents types de discours, et de légitimer

ainsi le caractère ascriptiviste de la théorie de l'argumentation.

2. Modèles structuralistes et modèles procéduraux

Le deuxième écueil concerne la méthodologie, voire l'épistémologie sous-jacente aux deux approches. La façon d'articuler les observables conversationnels (les hypothèses externes) et les éléments du modèle d'analyse du discours (les hypothèses internes) relève d'une épistémologie de la simulation, que O. Ducrot a très bien décrite dans son projet de pragmatique intégrée (cf. notamment Ducrot et al. 1980, chap.1). De plus, la stratégie de description de la conversation est fortement structuraliste: la conversation est considérée comme un objet autonome, un tout, marqué par un début et une fin, et l'analyse met, volontairement ou non, de côté la dimension temporelle et linéaire de la production verbale: preuve en est le caractère doublement orienté de l'analyse, i.e. par en haut et par en bas (cf. Moeschler 1985, chap.3).

De façon contrastive, la pragmatique de la pertinence n'appartient pas au paradigme des approches structuralistes. Elle se situe au contraire dans le champ de la psychologie cognitive⁽³⁾, où la description concerne les aspects procéduraux du traitement de l'information. L'interprétation est donc considérée comme un processus, se déroulant dans le temps, de même qu'un énoncé est envisagé comme une séquence d'unités, dont le traitement est obligatoirement contraint par la dimension linéaire du signal linguistique.

3. Théories discursives et théories cognitives

Le troisième écueil concerne le domaine de référence des théories. La pragmatique conversationnelle, comme la pragmatique intégrée, est une théorie du discours. Non seulement son objet de description est constitué par des discours, mais il est réservé aux seules productions discursives. Le caractère ascriptiviste et l'orientation structuraliste de la modélisation limitent fortement son domaine d'étude. Ainsi, à l'inverse des approches conversationnelles qui peuvent émettre des hypothèses

sur le fonctionnement social ou psychologique des sujets parlants, l'analyse du discours ne peut faire d'hypothèses que sur le modèle qu'elle élabore: les règles concernent des objets abstraits (phrases, morphèmes) et non des sujets parlants.

A l'inverse, la pragmatique de la pertinence est une théorie cognitive. Son objet est la modélisation, à l'aide d'un système formel non complet, des processus inférentiels déclenchés par le traitement des énoncés en contexte. Les hypothèses sur la modélisation sont donc des abstractions, mais des abstractions dotées d'un contenu psychologique. Si par exemple deux solutions s'offrent à la résolution d'un problème, le choix se fera en termes d'efficience psychologique: le modèle interprétatif n'est pas une description de ce qui "se passe dans la tête des gens", mais plutôt un ensemble d'hypothèses sur ce que peut ou doit être le fonctionnement de machines "intelligentes". De plus, le modèle inférentiel n'est pas spécifique à l'interprétation des énoncés. Relevant du système central de la pensée, il est censé concerner l'ensemble des activités rationnelles de nature inférentielle (d'origine langagière ou non langagière).

4. Pragmatique cotextuelle et pragmatique contextuelle

Enfin, le dernier écueil réside dans l'importance donnée aux faits cotextuels vs. contextuels pour l'interprétation dans la pragmatique conversationnelle. Les notions de contraintes intra- et inter-intervention(s) illustrent parfaitement la volonté de fonder une théorie du discours basée sur la notion de bonne formation discursive, ou d'appropriété cotextuelle (cf. Moeschler 1982, Roulet et al. 1985). Les faits de nature contextuelle ont toujours été, implicitement, réduits à des ensembles d'indications spatio-temporelles non descriptibles d'un point de vue linguistique. De même, la notion de loi de discours intervient, dans la description du sens des énoncés, comme la dernière étape après les indications de nature conventionnelle.

La pragmatique de la pertinence, quant à elle, envisage la notion de contexte comme constitutivement liée au processus d'interprétation des énoncés. Le contexte intervient pour tout

énoncé à traiter. Ceci tient au format même du processus interprétatif, qui est décrit en termes des implications contextuelles (synthétiques et non triviales) produites par l'union d'une proposition et d'un contexte. Comme il s'agit d'un processus inférentiel, le contexte est constitué par un ensemble de propositions (par exemple, (si P alors Q, si Q alors R) peut être un contexte pour l'interprétation de (P)). De plus, à chaque énoncé n'est pas associé un contexte particulier, mais un ensemble de contextes, parmi lesquels le principe de pertinence permet de choisir le plus accessible. La notion de contexte est donc envisagée comme une variable, et non une constante.

*

Ces différences, fondamentales, devraient laisser prévoir une incompatibilité entre l'approche conversationnelle et l'approche de la pertinence. Ce que j'aimerais montrer, c'est au contraire qu'il est possible d'envisager une pragmatique conversationnelle d'orientation descriptiviste, procédurale, cognitive et contextuelle. De plus, cela implique que les objets principaux qui nous ont occupés - structure de la conversation, rôle des connecteurs pragmatiques, rôle de l'implicite, règles d'enchaînement et d'interprétation, complétudes interactive et interactionnelle, etc. - seront encore des objets pertinents, mais qu'ils recevront un éclairage tout différent, et un traitement plus simple.

5. Discours et information

Le premier point à indiquer est donc en quoi la notion d'information, et a fortiori celle de pertinence, peut intervenir dans le traitement des faits de discours. Je vois essentiellement deux ancrages à l'idée d'information. La première est liée aux faits de mise en séquence des énoncés dans le discours, le deuxième faisant référence à l'interprétation des énoncés.

(i) Dans le troisième chapitre de Roulet et al. (1985), A. Auchlin et moi-même avions envisagé un principe général d'analyse séquentielle du discours, appelé principe de traitement linéaire

de l'information conversationnelle (PTLIC). Le PTLIC dit en substance que pour toute occurrence d'un nouveau constituant minimal, il faut chercher s'il satisfait les contraintes conversationnelles et répéter l'opération jusqu'à ce que l'ensemble des contraintes le soient: les informations dont il s'agit sont d'ordre thématische, propositionnel, ilocutoire et argumentatif. Partis de la prééminence des faits argumentatifs (cf. le rôle du principe de non-contradiction argumentative pour la complétude interactive, et celui de la coorientation argumentative des interventions pour la complétude interactionnelle), nous nous sommes récemment orientés vers l'aspect strictement informatif des relations entre constituants (cf. les travaux d'A. Auchlin sur le rôle des relations d'"à propos" thématique pour l'interprétation pragmatique - Auchlin 1986a et 1986b - et mes analyses de parce que comme marque de renforcement de la pertinence d'une activité - Moeschler 1987b).

(ii) Au niveau strictement interprétatif. Je prendrai le cas des connecteurs pragmatiques, et plus particulièrement celui de quand même. Les descriptions que N. de Spengler et moi-même en avions données (cf. Moeschler & de Spengler 1981 et 1982) visaient en fait à "informativiser" le fonctionnement de ce connecteur. En opposant ainsi d'un côté mais - emploi argumentatif - à pourtant et quand même - emplois logiques - il s'agissait d'opposer deux modes de présentation de l'implicite: l'un directement lié aux conclusions argumentatives (mais), l'autre lié aux relations entre les contenus sémantiques ou propositionnels présentés par le connecteur (quand même, pourtant). Cette distinction me semble pouvoir s'expliquer aisément dans le cadre de la pragmatique de la pertinence: dans les cas de pourtant et de quand même, l'inférence porte sur l'existence d'une relation de contradiction entre le contenu impliqué et l'assertion du contenu contradictoire; dans le cas de mais, l'inférence donne lieu à un contenu dont seul l'accès au contexte permet la mise en relation contradictoire.

Ceci dit, j'aimerais maintenant commenter avec plus de détail les emplois suivants de quand même, qui posent des problèmes importants dans la perspective argumentative:

- (1) Il fait quand même sacrément beau!
- (2) Paul est quand même un imbécile!

L'analyse argumentative oblige à faire intervenir un contenu implicite impliquant une conclusion contradictoire à (1) et à (2), par exemple:

- (1') "On a annoncé du mauvais temps" ---> "il ne fait pas beau".
- (2') "Paul sait garder les secrets" ---> "ce n'est pas un imbécile".

On perçoit immédiatement le caractère artificiel de l'analyse: dans les deux cas, il faut définir un contexte très spécifique pour retrouver une cohérence dans les relations entre les contenus. De plus, cette cohérence se fait via l'opposition, résolue, de deux propositions contradictoires. Dans l'absolu, rien ne nous interdit d'envisager de tels contextes spécifiques pour l'emploi de ces énoncés, et de supposer qu'il y a bien quelque chose comme une opposition et une résolution d'opposition à l'intérieur de ces relations. Mais quelle que soit l'adéquation descriptive de ces propositions, il n'en reste pas moins qu'elles ne pourront pas expliquer pourquoi le locuteur pose une telle relation de contradiction, et pourquoi il revient à quand même, et non à pourtant par exemple, de la communiquer.

Il me semble que le problème peut recevoir une explication dans le cadre de la pragmatique de la pertinence. Que nous dit cette théorie à propos de l'acte de communication? Tout d'abord, que tout acte de communication véhicule une garantie de pertinence optimale, et cela en vertu du principe de pertinence. Elle nous dit aussi que tout acte de communication vise fondamentalement à modifier l'environnement cognitif, à savoir contribuer soit à l'adjonction, soit à la suppression d'assomptions. Elle nous dit enfin que le degré de pertinence d'un énoncé se mesure en termes d'efforts et d'effets: les efforts concernent le traitement cognitif nécessaire à l'interprétation, les effets l'adjonction ou la suppression d'assumptions produite par l'union de l'énoncé à interpréter et du contexte, ainsi que la modification de la force des

assomptions. Dans les cas de (1) et (2), l'interlocuteur va donc, dans le processus interprétatif, présumer la pertinence optimale de cet énoncé. Cette pertinence étant fonction de l'équilibrage effort-effet, il va devoir accéder à un contexte optimalisant la pertinence. Imaginons maintenant les deux contextes suivants, pouvant servir de base à l'interprétation de (1) - on laissera le lecteur s'amuser à reconstruire les contextes possibles pour (2):

- (3) a. Si la météo annonce du mauvais temps, alors il fera mauvais.
- b. La météo a annoncé du mauvais temps.

- (4) a. Si la météo annonce du beau temps, alors il fera mauvais.
- b. La météo a annoncé du beau temps.

Par rapport à (3) et à (4), on dira que (1) est plus pertinent dans le contexte (3), car l'adjonction à (3) de la proposition "il fait beau" pose à la fois une relation de contradiction (celle que signale quand même) et implique contextuellement (5):

- (5) La météo s'est trompée.

Dans le contexte (4) par contre, la relation de contradiction ne semble plus concerner les prédictions de la météo, mais plutôt ce qu'en tire le locuteur et la situation effective. Et une implication du type (6) sanctionne-t-elle vraiment la pertinence de l'énoncé?

- (6) Je me suis trompé dans mes prédictions.

Mais rien ne nous interdit d'avoir un contexte opposé à (4), du type (7):

- (7) a. Si la météo annonce du mauvais temps, alors il fera beau.
- b. La météo a annoncé du mauvais temps.
- c. Il fera probablement beau.

Dans ce contexte, la proposition "il fait beau" est fortement pertinente, dans la mesure où elle ajoute à la force avec laquelle l'assumption contextuelle (7a) est entretenue. Mais ce qui paraît bizarre, c'est que (1), fortement pertinent dans le contexte (7), semble se passer d'indication concernant l'opposition et la résolution de la contradiction (en fait, celle-ci apparaît dans l'assumption contextuelle (7a)). De plus, sa pertinence est liée à la confirmation d'une des assumptions contextuelles, à savoir (7a), qui, associée à (7b) permet d'ajouter au contexte la proposition (7c), entraînant par la suite des implications contextuelles comme (8a) et (8b):

- (8) a. La météo s'est à nouveau trompée.
b. J'avais raison.

On pourrait multiplier les contextes, mais tous nous mèneraient aux conclusions suivantes:

- (i) Il existe un grand nombre de contextes rendant (1) pertinent;
(ii) Tous les contextes ne font pas intervenir l'idée d'opposition et de résolution de contradiction. Cela implique que l'adéquation descriptive n'est pas atteinte par la description discursive.

Ces conclusions peuvent néanmoins recevoir une objection majeure, prévue justement par la pragmatique intégrée, qui concerne la possibilité d'enchaîner sur l'énonciation. On pourrait très bien dire que ce à quoi s'oppose (1), c'est à une loi (loi de discours ou norme sociale) du type (9):

- (9) Ce qui fait l'objet d'une évidence n'a pas à être mentionné.

Le locuteur de (1) violerait donc cette loi, et le rôle de quand même serait justement de souligner cette violation à travers une opposition et sa résolution. Mais ceci n'est pas réellement une objection. Rien ne nous empêche en effet d'envisager un contexte du type (10), dont les contenus renvoient à l'acte d'énonciation:

- (10) Si un état de chose est évident, alors il n'est pas nécessaire de communiquer son existence.

Dans ce cadre-là, le beau temps étant une évidence, il n'y a pas lieu de le mentionner, et comme c'est justement ce que fait le locuteur, il utilise la marque quand même qui lui permet de résoudre la contradiction. Ceci dit, ce traitement et celui suggéré en (9) renvoient au tout premier que j'ai donné (cf. (1') et (3)), et comme le contexte (7) constitue un contre-exemple à ces descriptions, le raisonnement en terme de loi de discours et de contexte métá-énonciatif est caduc et doit donc être abandonné.

6. Analyse procédurale de la conversation

Une perspective procédurale est-elle compatible avec la pragmatique conversationnelle? Dans sa version standard, ou modèle statique, la pragmatique conversationnelle n'est pas procédurale: le système de règles sous-jacent à la production des structures ne correspond en effet à aucun processus de production des énonciations. Est-elle alors, dans sa version dynamique, compatible avec une approche procédurale? Mais que faut-il entendre par approche procédurale de la conversation? Une telle approche devrait remplir les conditions suivantes:

- (i) faire des prédictions sur la suite du discours, à la fois au niveau de son contenu et au niveau de sa structure;
- (ii) être capable d'expliquer les modifications de sens du discours par l'occurrence d'un nouvel énoncé;
- (iii) traiter les informations conversationnelles de façon linéaire, de gauche à droite.

Un bon candidat semble être l'analyse stratégique, telle qu'elle a été développée dans Roulet et al. (1985, chapitre 3). Cependant, certaines propriétés de ce modèle semblent poser des problèmes. D'une part, le traitement linéaire des informations conversationnelles est uniquement fonction de la

relation d'imposition/satisfaction des contraintes d'enchaînement. D'autre part, les mécanismes interprétatifs sont envisagés en termes de contraintes conventionnelles (instructions) et/ou conversationnelles (lois de discours), et ne donnent pas un statut clair à la notion de pertinence. Reprenons chacun de ces deux points.

(a) Telle qu'elle est formulée, l'analyse stratégique est une analyse de la cohérence. La notion centrale, sous-jacente, est celle de complétude. Celle-ci est déterminée par la satisfaction intégrale des contraintes d'enchaînement. Si les trois conditions sur l'approche procédurale semblent satisfaites (les notions de programmation, d'intégration et de principe de traitement linéaire de l'information conversationnelle correspondent en effet à chacune des conditions), le traitement dont il est question est loin d'être un traitement au sens computational du terme. Aucun calcul n'est en effet possible, aucune procédure de calcul envisagée, si ce n'est l'indication générale d'un format stratégique à remplir.

(b) Le deuxième problème de l'analyse stratégique est lié à la place de l'interprétation dans le processus d'organisation conversationnelle. Aux stratégies interactives et interactionnelles (liées respectivement à la complétude interactive et à la complétude interactionnelle), s'opposent les stratégies interprétatives. Celles-ci ont pour condition de déclenchement l'existence d'une stratégie interactive. Le problème de l'interprétation est donc subordonné à l'existence d'une relation discursive. Ce fait est motivé de la manière suivante: les interprétations sont déclenchées soit de manière conventionnelle (par la présence de marques pragmatiques du type connecteur argumentatif, opérateur argumentatif, marqueur de structuration de la conversation), soit de manière conversationnelle (via une loi de discours à la Grice). Cette stratégie de description est donc tout à fait traditionnelle, dans la mesure où elle subordonne le traitement pragmatique au traitement sémantique. De plus, l'interprétation dont il est question est en fait une indication du statut fonctionnel vs. interprétatif du constituant discursif: la machinerie, très complexe, aboutit à des résultats souvent triviaux du point

de vue interprétatif, car les interprétations concernent le statut fonctionnel des énoncés. Dernier point enfin, la pertinence y est vue comme une propriété discursive, et non communicative: un énoncé pertinent est celui qui s'est vu ratifié par un énoncé de l'interlocuteur. Ici aussi, la perspective semble trop étroite, ou tout au moins réductionniste. Pourquoi recourir à la notion de pertinence pour la limiter à ces conditions d'emploi conversationnelles?

Pour résumer, je dirai que l'analyse stratégique:

- (i) ne peut satisfaire les conditions d'une approche computational
tionnelle, bien qu'elle satisfasse les conditions d'une approche procédurale;
- (ii) ne peut satisfaire les conditions d'une approche interpré
tative, puisque ses sorties sont d'ordre fonctionnel vs.
informationnel.

Ce constat négatif ne doit cependant pas être interprété comme un enterrement de première classe. Le développement qu'a constitué le modèle stratégique doit être regardé comme l'extension maximale d'une approche ascriptiviste, structuraliste, discursive et cotextuelle appliquée à la conversation. Sa complexité et la difficulté de sa manipulation tiennent aux trop grandes contraintes liées aux théories pragmatiques dont elle est issue.

Pour envisager une approche procédurale de la conversation qui supplée aux carences de l'analyse stratégique, il me semble nécessaire de changer de cap, et de s'engager dans la direction d'une approche descriptiviste, cognitive, interpré
tative et contextuelle de la conversation. Je crois à cet égard que la pragmatique de la pertinence peut nous donner un cadre général satisfaisant. De plus, il n'est pas exclu ce qui serait spectaculaire - que certains principes de la pragmatique conversationnelle soient conservés (par exemple la valeur heuristique du modèle hiérarchique et fonctionnel, le rôle prédominant des connecteurs pragmatiques et des marqueurs de structuration de la conversation pour l'interprétation, la

notion de complétude).

7. Eléments pour une approche cognitive et contextuelle de la conversation

Une approche cognitive et contextuelle de la conversation devra satisfaire certaines conditions:

- (i) elle devra donner une place centrale à la notion de pertinence;
- (ii) elle devra faire intervenir les notions de contexte et d'implication contextuelle pour l'interprétation des constituants conversationnels;
- (iii) elle devra reformuler les problèmes de cohérence en termes interprétatifs;
- (iv) elle devra faire des prédictions sur la nature des relations entre faits interprétatifs et faits d'organisation discursive.

Prenons chacun de ces points l'un après l'autre.

(i) L'insertion de la problématique de la pertinence dans l'analyse du discours conversationnel va modifier sensiblement d'une part les observables, mais également les questions sous-jacentes au traitement de ces observables. Au niveau des observables, la question "qu'a fait L en énonçant E?" va faire place à "qu'a communiqué L à l'aide de E?". En bref, l'observable ne sera pas un produit (un sens) mais un processus (inférentiel). De façon corollaire, la question de la nature cohérente de l'enchaînement sera remplacée par celle du degré de pertinence de l'énoncé relativement aux contextes accessibles par l'interprétant, le contexte pouvant, mais ne devant pas, être composé des propositions tirées de l'interprétation des énoncés précédents.

L'exemple des connecteurs pragmatiques me semble être un bon exemple de ce renversement. Plutôt que d'y voir des marques

de la cohérence, de la non contradiction, etc., les connecteurs peuvent être envisagés comme des marques instructionnelles de pertinence, facilitant le traitement cognitif (l'effort) et orientant la recherche des implications contextuelles (l'effet). Si donc on conserve l'idée que les connecteurs pragmatiques sont des marques instructionnelles, leur fonction principale est de permettre l'accès à des contextes particuliers optimalisant la pertinence des énoncés connectés. Par exemple, pour reprendre un exemple fameux de Ducrot, (11) sera plus pertinent dans le contexte (12) que dans le contexte (13), car il donnera lieu aux implications (14), plus informatives que (15):

(11) Il fait beau, mais je suis fatigué.

- (12) a. Quand il fait beau, je sors.
b. Quand je suis fatigué, je me repose.
c. J'ai envie de lire.
d. Si l'on se repose, on peut lire.

- (13) a. S'il fait beau, je suis content.
b. Si je suis fatigué, je suis de mauvaise humeur.

- (14) a. Je vais me reposer plutôt que sortir.
b. Je vais pouvoir lire.

(15) Je suis de mauvaise humeur et je ne suis pas content.

(ii) La notion de contexte ne va pas simplement intervenir pour l'interprétation des connecteurs pragmatiques, mais également pour l'interprétation des constituants conversationnels. La stratégie sera la suivante: à chaque énoncé est associé un ensemble de contextes possibles parmi lesquels le principe de pertinence sélectionne celui qui optimalise la pertinence de l'énoncé. On peut se demander, à ce stade, si la notion de contexte ne pourrait pas s'assimiler à celle de cotexte. La réponse est complexe, et loin d'être évidente. A strictement parler, il existe une différence de nature importante entre contexte et cotexte. Le contexte est une notion propositionnelle, alors que le cotexte est une notion discursive. Si donc

comparaison il y a, encore faut-il prévoir une procédure de traduction des informations conversationnelles en informations propositionnelles. En second lieu, l'interprétation des énoncés fait nécessairement intervenir des adjonctions d'informations. Mais d'un autre côté, on peut faire l'hypothèse qu'une grande partie des informations pertinentes pour l'interprétation des énoncés sont justement celles qui ont fait l'objet d'un acte de communication. Un des buts de la description conversationnelle serait donc de décrire les stratégies de création de contextes en termes conversationnels. Je pense à cet égard que les cas de parce que en reprise dialogique constituent un bon exemple de ce type de phénomène (cf. Moeschler 1986c et 1987b). Ce qui est en jeu dans ces exemples, c'est l'indication rétroactive - à l'aide d'une justification énonciative introduite par parce que - de la pertinence d'un acte de communication antérieur, pertinence dans un premier temps garantie par le principe du même nom, et qui se voit confirmée par le constituant introduit par parce que. Dans ce genre de séquences, le contexte d'interprétation est donc enrichi ultérieurement.

(iii) La troisième condition nous impose de repenser les faits de cohérence en termes de pertinence. Cela signifie notamment l'abandon de notions comme appropriété cotextuelle, et même contrainte d'enchaînement. Prenons ce dernier cas, et voyons si nous pouvons reformuler, en termes de pertinence, la problématique des contraintes d'enchaînement. Celle-ci, je le rappelle, avait pour but de classer différents types d'énoncés réactifs, relativement au degré de satisfaction des contraintes thématique, de contenu propositionnel, illocutoire, d'orientation argumentative. Soient les exemples suivants, où la satisfaction des contraintes augmente au fur et à mesure des énoncés de B:

(16) A: Quelle heure est-il?

B1: Vous n'avez pas de montre?

B2: Je ne sais pas.

B3: Est-ce qu'il n'est pas déjà midi?

B4: Il est midi.

Ce qui est frappant, dans la perspective de la théorie de la pertinence, c'est que l'interprétation de chacune de ces réponses

va contenir des informations pertinentes pour la suite de la conversation, ce que ne fait pas une approche centrée sur la cohérence. En effet, celle-ci nous dit simplement si l'énoncé réactif est ou n'est pas une réponse satisfaisante. Par contre, la vertu prédictive du traitement en termes de pertinence s'explique par le caractère comparatif de cette notion, par opposition à l'aspect graduel de la satisfaction des contraintes d'enchaînement.

Que nous dit en effet la théorie de la pertinence? Imaginons le contexte suivant, permettant à B l'interprétation de l'énoncé de A:

- (17) a. A ne sait pas quelle heure il est.
b. A désire savoir l'heure qu'il est.

Dans un tel contexte, les énoncés B3 et B4 sont pertinents pour A, car ils lui permettent de procéder à un calcul inférentiel, et notamment de tirer la conclusion (18) à partir du contexte (17a-c):

- (17) c. A a un rendez-vous à midi.

- (18) Je dois me dépêcher pour arriver à l'heure au rendez-vous.

L'effet de B1 est de renvoyer au contexte (17a-b), et de court-circuiter le processus interprétatif. Mais cela ne signifie pas que B1 soit non pertinent. En effet, B1 est tout à fait pertinent dans un contexte (pour A) plus large constitué par l'ajout à (17) des prémisses impliquées (19):

- (19) a. Si on demande l'heure à quelqu'un, alors on n'a pas de moyen de se la procurer par soi-même.
b. Se procurer cette information est un moyen d'agir sur les événements.

Ce que fait B1, c'est interroger (19a), donc vérifier une des propositions du contexte (à savoir (17a)). Le caractère surprenant de cette intervention tient justement en ce qu'elle fait intervenir un type d'activité de contrôle qui n'est pas

nécessaire dans la communication quotidienne, contrôle qui explique bien la nature des suites conversationnelles à cette réponse.

Quant à B2, on constate qu'il est tout aussi pertinent que B3 ou B4: l'implication contextuelle évidente peut être formulée en (20):

(20) A doit demander à quelqu'un d'autre.

On voit donc apparaître une différence importante entre l'analyse en termes de cohérence et celle en termes de pertinence. Dans le deuxième cas, B2 est tout aussi pertinent que B3 ou B4, même s'il ne satisfait pas toutes les attentes de A (à savoir obtenir une information exacte). Par contre, dans l'analyse en termes de contraintes, l'énoncé B2 sera dit moins satisfaisant (inapproprié propositionnellement), car l'information demandée n'est pas octroyée.

(iv) Dernière condition: poser une relation entre faits interprétatifs et faits structurels. Je ne développerai pas ce point-là, étant donné qu'il a fait l'objet de quelques propositions à propos de l'analyse d'un texte de Stendhal (cf. Moeschler & Reboul 1987).

8. Complétude et pertinence

Le dernier point que j'aimerais aborder concerne la notion de complétude, telle qu'elle a été envisagée dans le modèle genevois (cf. notamment Roulet et al. 1985, chap.1). La notion de complétude a été introduite pour décrire le caractère complet des constituants complexes, i.e. l'intervention (plus grand constituant monologique) et l'échange (plus petit constituant dialogique). La complétude de l'échange est désignée par l'expression complétude interactionnelle, et celle de l'intervention par l'expression complétude interactive, qui reçoivent respectivement les définitions suivantes (*ibid.*, 15 et 16):

(21) "Nous qualifierons de complétude interactionnelle la satisfaction de cette contrainte du double accord qui autorise

la clôture d'une négociation (et, par conséquent, de l'échange qui la constitue)".

- (22) "Le terme de complétude interactive caractérise précisément cette propriété d'une initiative, d'une réaction ou d'un contre d'être suffisamment "complet" de ces deux points de vue (être clair et justifié) pour permettre à l'interlocuteur de prendre position et autoriser ainsi la poursuite linéaire de la négociation".

Définies ci-dessus en termes interactionnels et argumentatifs, les notions de complétudes interactionnelle et interactive me semblent pouvoir également recevoir un statut cognitif. Prenons tout d'abord le cas de la complétude interactive, puis nous aborderons celui de la complétude interactionnelle.

(1) Si l'expansion d'une intervention peut fort bien être motivée par la recherche de clarté ou même d'arguments, il apparaît qu'une autre motivation, tout aussi importante de l'expansion d'une intervention, est liée au principe de pertinence. Celui-ci postule en effet la garantie de pertinence optimale associée à tout acte de communication. Si tout acte de communication, et donc a fortiori un acte directeur d'une intervention constitutive d'échange, se voit complété, c'est qu'il constitue un indice de faible pertinence, ou tout au moins l'indication du risque d'une interprétation comme faiblement pertinente. Un exemple particulièrement frappant de ce phénomène (à mon avis non traitable en termes simplement interactionnels ou argumentatifs) est réalisé par les cas de justification énonciative en parce que (cf. Moeschler 1986c, et 1987b, exemple (2)). Une tentative de définition de la complétude interactive en termes cognitifs pourrait donc être la suivante:

- (23) La complétude interactive est atteinte lorsque toutes les informations pertinentes pour l'interprétation ont été données ou sont accessibles. Lorsque l'effort cognitif requis est trop grand, ou les effets cognitifs trop faibles, il y a expansion de l'intervention, soit sollicitée par l'interlocuteur, soit anticipée par le locuteur.

Les cas d'anticipation correspondent par exemple aux enchainements à l'aide de parce que et les expansions sollicitées aux cas de relance par l'interlocuteur à l'aide d'une question du type pourquoi?.

(ii) Le cas de la complétude interactionnelle semble a priori plus difficilement traitable dans un cadre cognitif. Ceci dit, plutôt que de voir, comme je l'ai fait personnellement (cf. Moeschler 1982 et 1985), la contrainte du double accord comme fondamentale pour la complétude interactionnelle, je propose de l'envisager en terme de ce qui est mutuellement manifeste pour le locuteur et l'interlocuteur (cf. Sperber & Wilson 1986 pour la notion de mutually manifest). Cette perspective a un avantage considérable. Dans la définition traditionnelle, la contrainte du double accord ne peut être envisagée que comme une condition suffisante, jamais comme une condition nécessaire, puisque nombre d'échanges se terminent sur un désaccord. Par contre, dans cette nouvelle optique, on dira que le double accord est une condition nécessaire et suffisante, puisque ce qui est manifeste pour les interlocuteurs, c'est leur accord sur un objet de discours et donc leur accord sur la clôture de l'échange. En cas de désaccord, l'échange sera augmenté non pas jusqu'à l'obtention du double accord (celui-ci n'étant jamais une condition nécessaire à la clôture), mais jusqu'au moment où il sera mutuellement manifeste que toutes les informations pertinentes ont été échangées. En bref, ce que traduit la clôture d'un échange n'est plus un accord ou un désaccord, mais plutôt le fait que le stock des informations pertinentes pour contrer ou argumenter est épuisé. Encore une fois, le double accord qui peut résulter à la suite d'une polémique n'est pas une condition suffisante, mais l'effet d'une contrainte cognitive fondamentale sur la communication, à savoir le fait que les informations pertinentes soient mutuellement manifestes aux partenaires de la communication. La complétude interactionnelle peut donc se reformuler de la façon suivante:

(24) La complétude interactionnelle est atteinte lorsque toutes les informations pertinentes pour l'interprétation ont été échangées, c'est-à-dire mutuellement communiquées. Lorsque des informations ne sont pas mutuellement mani-

festes, il peut y avoir expansion de l'échange.

9. Conclusion

Certaines propositions de cet article auront semblé rapides et peu ou pas assez argumentées. En fait, le but du présent travail n'était pas de traduire l'ensemble des résultats de la pragmatique intégrée et de la pragmatique conversationnelle en termes de la pragmatique de la pertinence. Il s'agissait simplement de montrer que malgré les oppositions de domaines, de disciplines, d'épistémologies apparemment radicales, il est possible de trouver des analogues en termes cognitifs des principaux résultats des théoriques pragmatiques strictement linguistiques. L'avantage de cette procédure apparaît immédiatement. Plutôt que de chercher des explications sophistiquées et coûteuses du points de vue de leurs généralisations, ne serait-il pas plus judicieux d'envisager des explications simples et économiques dans le cadre d'une théorie générale de la communication?

NOTES

(1) Je ne tenterai pas une synthèse de l'approche pragmatique cognitive de Sperber et Wilson. Je renvoie à A. Reboul (ici-même) pour une présentation générale de leur modèle.

(2) Cf. paragraphe 8 pour une redéfinition de la notion de complétude en termes cognitifs.

(3) Et plus particulièrement dans le cadre théorique esquissé par J. Fodor dans Fodor (1986).

BIBLIOGRAPHIE

AUCHLIN, A. (1986a): "Complémentarité des structures thématiques et fonctionnelles pour l'accès aux interprétations dans le discours", CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 7, 169-188.

AUCHLIN, A. (1986b): "Pertinence: construction et accessibilité des thèmes. Problèmes de stratégies conversationnelles", FEUILLETS 9, 65-85.

DUCROT, O. et al. (1980): Les mots du discours, Paris, Minuit.

FODOR, J. (1986): La modularité de l'esprit, Paris, Minuit.

MOESCHLER, J. (1982): Dire et contredire. Pragmatique de la

- négation et acte de réfutation dans la conversation. Berne, Peter Lang.
- MOESCHLER, J. (1985): Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours, Paris, Hatier.
- MOESCHLER, J. (1986a): "Connecteurs pragmatiques et pertinence", FEUILLETS 9, 17-42.
- MOESCHLER, J. (1986b): "Pertinence et conversation", TRANEL 11, 141-155.
- MOESCHLER, J. (1986c): "Connecteurs pragmatiques, lois de discours et stratégies interprétatives: parce que et la justification énonciative", CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 7, 149-167.
- MOESCHLER, J. (1987a): "Pertinence conversationnelle et pertinence contextuelle, ou comment l'analogie et la différence permettent de poursuivre la conversation", GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ANALOGIE, Recueil de textes no 9, 14-30.
- MOESCHLER, J. (1987b), "Trois emplois de parce que en conversation", CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 8, 97-110.
- MOESCHLER, J. & REBOUL, A. (1987): "Histoire du curé et de la servante de Stendhal: deux approches sur l'interprétation", ETUDES DE LETTRES, 51-62.
- MOESCHLER, J. & de SPENGLER, N. (1981): "Quand même: de la concession à la réfutation", CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 2, 93-112.
- MOESCHLER, J. & de SPENGLER, N. (1982): "La concession ou la réfutation interdite: approches argumentative et conversationnelle", CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 4, 7-36.
- ROULET, E. et al. (1985): L'articulation du discours en français contemporain, Berne, Peter Lang.
- SPERBER, D. & WILSON, D. (1986): Relevance: Communication and Cognition, Oxford, Blackwell.